Communiqué de presse

Chiffres secteur OPC 3ème trimestre 2015

Le secteur des fonds a enregistré un recul temporaire au cours du troisième trimestre 2015, sous l'impulsion de baisses des cours des actifs sous-jacents

Bruxelles, 4 décembre 2015

Summary

Au troisième trimestre 2015, le secteur belge des fonds a enregistré un recul temporaire de 6,6 %, et ce, sous l'impulsion de baisses des cours des actifs sous-jacents. Fin septembre 2015, l'actif net des fonds distribués publiquement en Belgique atteignait 142,78 milliards EUR.

L'actif net des fonds qui investissent principalement en titres à revenu fixe a augmenté de 13,3 % au cours du troisième trimestre de 2015. L'actif net des fonds qui investissent majoritairement en titres à revenu variable, comme les fonds d'actions, a quant à lui baissé de 13,5 % durant cette même période

Les mois d'août et - dans une moindre mesure – de septembre ont été dominés par des évolutions boursières négatives. Afin de mettre un terme à l'érosion de l'actif net des fonds de fonds[1] mixtes durant cette période, les gestionnaires de fonds ont choisi d'ajuster leur portefeuille en passant de fonds obligataires et d'actions vers des fonds monétaires. Dès lors, ce sont les fonds monétaires qui ont connu la progression la plus marquée durant le troisième trimestre de 2015, au détriment des fonds obligataires et des fonds d'actions.

Certains signes indiquent toutefois qu'au cours du mois d'octobre, l'actif net des fonds s'est rétabli. Le recul enregistré au cours du troisième trimestre paraît donc à première vue un creux temporaire bien que non négligeable.

Au cours du troisième trimestre, les fonds d'épargne-pension ont enregistré des rachats nets à la suite de la perception accélérée du prélèvement anticipatif au cours du mois de septembre.

[1] Pour rappel : les fonds de fonds investissent pour minimum 50 % dans d'autres fonds.

Marché belge des fonds[2]

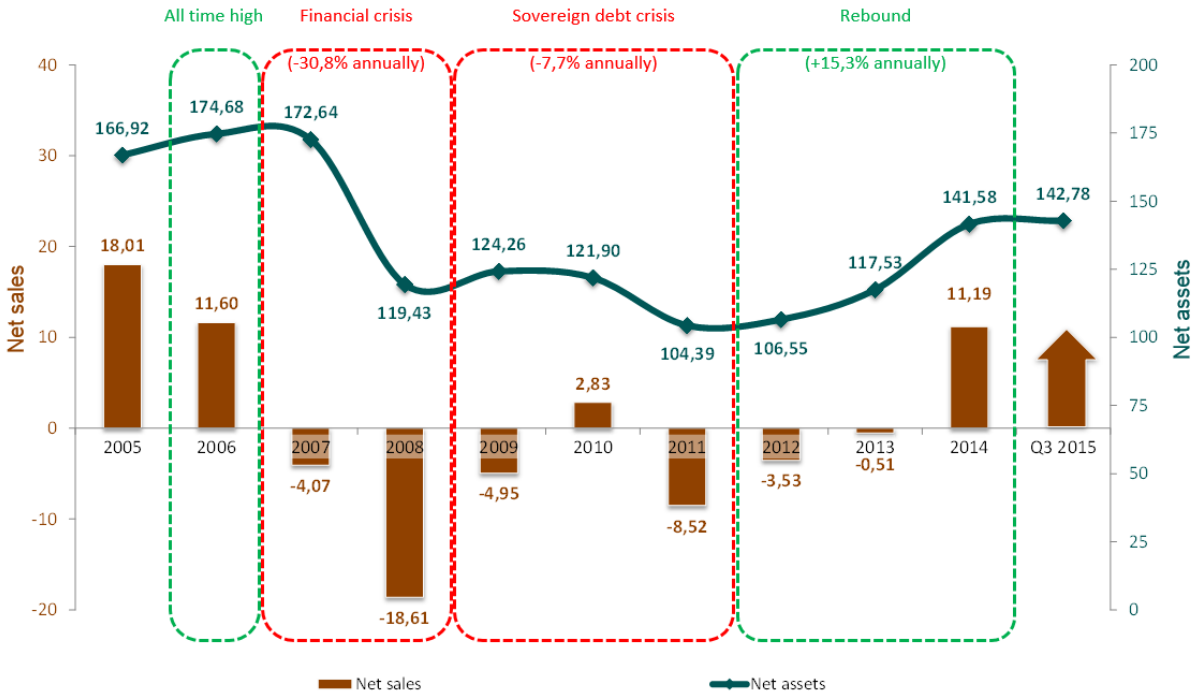
Une enquête de BEAMA montre que l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique au cours du troisième trimestre de 2015 a diminué de 10,10 milliards EUR, soit de 6,6 %. Les fonds commercialisés publiquement en Belgique représentaient ainsi 142,78 milliards EUR fin septembre 2015.

Ce recul s'explique par les baisses de cours des actifs sous-jacents. Cette évolution a induit une contraction de l'actif commercialisé des fonds obligataires et d'actions.
Les gestionnaires de fonds (de fonds) mixtes ont cherché à contourner l'impact des diminutions de valeur des obligations et des actions en ajustant la composition de leurs portefeuilles. Concrètement, ils ont choisi de passer de fonds obligataires et d'actions vers des fonds monétaires stables, avec pour conséquence d'importants glissements de capitaux, principalement des fonds d'actions vers les fonds monétaires.
En résumé : l'évolution négative qui a touché les divers actifs sous-jacents a eu un double effet. D'une part, elle a provoqué des pertes de valeur des portefeuilles des fonds obligataires et des fonds d'actions et, d'autre part, les fonds (de fonds) mixtes ont mis un terme à leur régression en août/septembre en passant à des fonds monétaires.

Du fait de ces évolutions, le marché belge des fonds clôture, fin septembre 2015, à un niveau à peine plus élevé que début 2015, lorsque l'actif des fonds commercialisés publiquement s'élevait à 141,58 milliards EUR.

Les premiers signes indiquent toutefois un rétablissement de l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique au cours du mois d'octobre. Le recul enregistré au cours du troisième trimestre paraît donc à première vue un creux temporaire bien que non négligeable.

[2] Par "marché belge", il faut entendre l'actif net des OPC de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique. Conformément à la liste des organismes de placement collectif publics reprise sur le site internet de la FSMA.

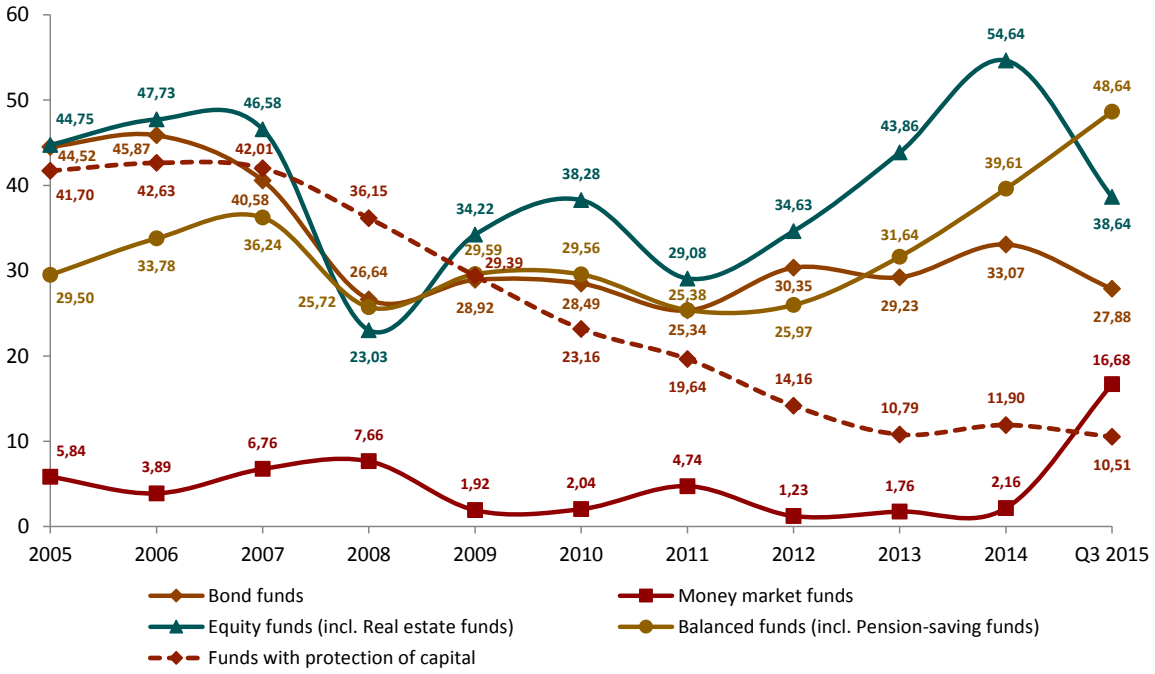


Fonds investissant principalement en titres à revenu fixe

Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu fixe, l'actif des **fonds obligataires** commercialisés en Belgique a diminué de 5,67 milliards EUR, soit 16,9 %, au cours du troisième trimestre de 2015 et représentait, fin septembre 2015, un montant de 27,88 milliards EUR. Cette évolution est à mettre presque totalement au compte de baisses des cours des actifs sous-jacents.

L'actif net des **fonds monétaires ou fonds du marché monétaire** a progressé de 10,91 milliards EUR, soit 189,1 %, entre juillet et septembre 2015. Cette augmentation est due à des souscriptions nettes. A la fin du troisième trimestre de 2015, les fonds monétaires représentaient ainsi 16,68 milliards EUR. En 2015, les fonds du marché monétaire ont noté une tendance à la hausse.

Au total, l'actif net des fonds investissant principalement en titres à revenu fixe a enregistré une progression de 13,3 % au cours du troisième trimestre de 2015, pour atteindre un actif net commercialisé de 44,56 milliards EUR fin septembre 2015.



Fonds investissant principalement en titres à revenu variable

Dans le groupe des fonds qui investissent principalement en titres à revenu variable, comme les fonds d'actions par exemple, des tendances exclusivement à la baisse ont été observées durant le troisième trimestre de 2015.

L'actif des **fonds d'actions** en Belgique a diminué de 11,00 milliards EUR, soit 22,2 %, entre juillet et septembre 2015 et ce, sous l'effet combiné de rachats nets et de baisses de cours des actifs sous-jacents. Fin septembre 2015, l'encours des fonds d'actions représentait 38,64 milliards EUR.

La catégorie des **fonds mixtes** (fonds d'épargne-pension inclus) a noté un recul de 3,98 milliards EUR au cours du troisième trimestre de 2015, sous l'impulsion de baisses des cours des actifs sous-jacents. L'encours commercialisé de ces fonds s'élevait ainsi à 48,64 milliards EUR fin septembre 2015, ces fonds représentant dès lors la principale classe d'actifs.
Concernant les évolutions imputables aux souscriptions et aux rachats, l'encours commercialisé paraît présenter un glissement des fonds d'actions vers les fonds monétaires car c'est la solution à laquelle les fonds (de fonds) mixtes gérés activement ont eu recours pour tenter de mettre un terme à l'érosion de leur actif commercialisé.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les **fonds d'épargne-pension** ont enregistré un recul de 3,9 % durant le troisième trimestre de 2015, à la suite de baisses de cours des actifs sous-jacents, combinées à de faibles rachats nets. Durant la période de juillet à septembre

2015, l'actif net des fonds d'épargne-pension a diminué de 0,66 milliard EUR pour représenter, fin septembre 2015, un montant de 16,21 milliards EUR.
Au cours du troisième trimestre 2015, les fonds d'épargne-pension ont enregistré des rachats nets à hauteur de 76 millions EUR. A cet égard, il est important de noter qu'en septembre, il a été procédé pour la première fois à la perception accélérée du prélèvement anticipatif (cf. la règle des 5 x 1 %)[3]. Sans l'impact de cette perception accélérée du prélèvement anticipatif, les fonds d'épargne-pension auraient enregistré des souscriptions nettes au cours du troisième trimestre 2015.

Les **fonds avec protection de capital** ont enregistré, durant le troisième trimestre de 2015, un léger recul de 0,14 milliard EUR, soit 1,3 %, et représentaient un encours de 10,51 milliards EUR fin septembre 2015. Cette évolution s'explique par des rachats nets.

Globalement, l'actif net des fonds investissant principalement en titres à revenu variable a diminué de 13,5 % au cours du troisième trimestre de 2015 et représentait, fin septembre 2015, un encours commercialisé de 98,22 milliards EUR. Cette évolution s'explique par l'effet combiné de baisses des cours des actifs sous-jacents et de rachats nets.

Fonds de droit belge

Fonds de droit belge distribués publiquement

Fin septembre 2015, les fonds publics de droit belge représentaient au total un actif net géré de 120,78 milliards EUR. Au même moment, les fonds d'épargne-pension représentaient 16,21 milliards EUR de ce total, soit environ 1/7ème à 1/8ème des fonds publics de droit belge.

Le calcul du return moyen des fonds d'épargne-pension sur une base annuelle au 30 septembre 2015 donne le résultat suivant :

- A 1 an: +5,0 %
- A 3 ans: +8,5 %
- A 10 ans: +3,5 %
- Depuis leur création: +7,1 %

BEAMA a mis au point un tableau de bord des fonds d'épargne-pension qui figure en annexe. Ce tableau de bord donnera dorénavant un aperçu synoptique sur une base

[3] Le gouvernement a décidé de ramener de 10 % à 8 % le prélèvement anticipatif sur les fonds d'épargne-pension. Parallèlement, il est également prévu une perception accélérée du prélèvement anticipatif. Concrètement, cela signifie qu'en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019, les titulaires d'épargne-pension devront payer anticipativement 1 % au titre de prélèvement anticipatif sur le capital constitué à fin 2014. Le solde sera retenu aux 60 ans du titulaire de l'épargne-pension.

trimestrielle des chiffres clés relatifs aux fonds d'épargne-pension du troisième pilier ainsi que de leur évolution.

Fonds institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis la publication des AR d'exécution au Moniteur belge du 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels, et ce, sous la forme d'"OPC institutionnels à nombre variable de parts". Ces fonds institutionnels sont des fonds non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances.

Fin septembre 2015, les 140 compartiments institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 12,25 milliards EUR. Ces fonds attirent de nombreux investisseurs institutionnels du fait notamment qu'ils permettent de donner de la consistance aux marchés institutionnels dans le domaine des actifs financiers et de la constitution de pension.

♦♦♦

Plus d'informations

De plus amples informations peuvent être obtenues via **la représentation pour BEAMA** :

- M. Hugo Lasat, Président de BEAMA
 (02 229 65 92 – h.lasat@degroofpetercam.be)

ou via les **contacts de presse généraux de Febelfin** :

- Service de presse Febelfin
 (02 507 68 31 – press@febelfin.be)

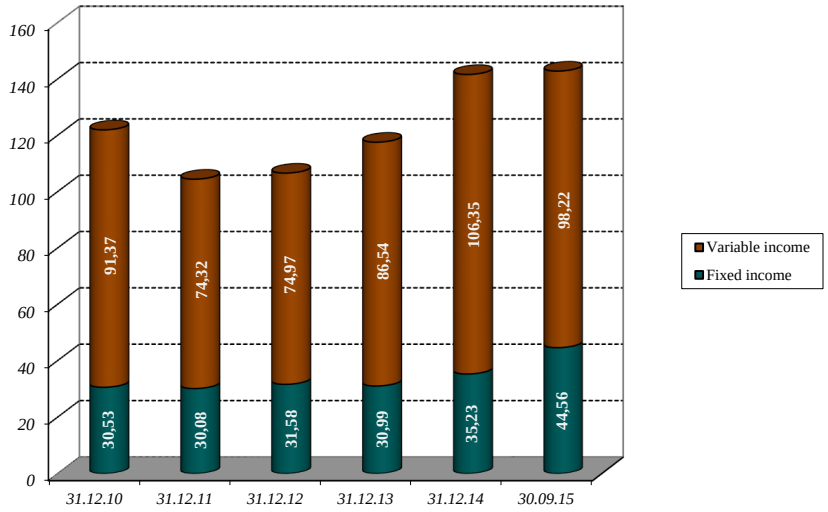
Ces statistiques et d'autres relatives au secteur des OPC sont disponibles sur le site internet de BEAMA (www.beama.be), sous la rubrique « Statistiques ».

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
BEAMA asbl est membre de Febelfin asbl.
e-mail: info@beama.be

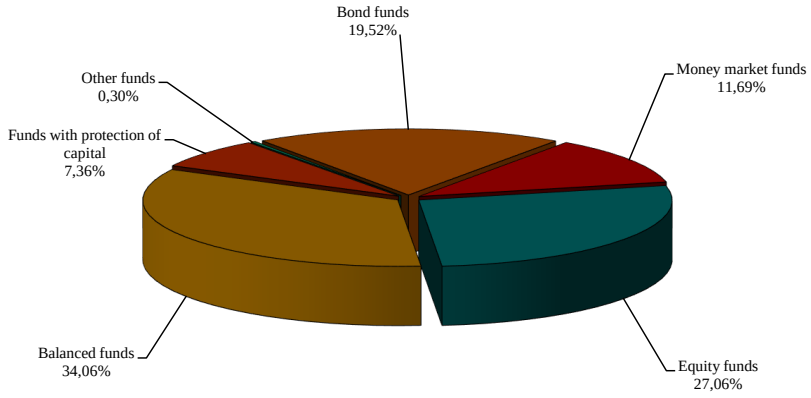
Net Assets of Belgian and Foreign Funds distributed in Belgium per Investmenttype (adj. for double count)

		30/06/2015		30/09/2015		Change	
		bil. EUR	*%*	*bil. EUR*	*%*	*bil. EUR*	*%*
Bond funds		**33,55**	**21,94%**	**27,88**	**19,52%**	**-5,67**	**-16,90%**
	Government bonds	2,94	1,92%	2,81	1,97%	-0,13	-4,46%
	Corporate bonds	3,58	2,34%	2,88	2,02%	-0,70	-19,47%
	Aggregate bonds	10,28	6,73%	6,77	4,74%	-3,52	-34,18%
	Other bonds	16,74	10,95%	15,42	10,80%	-1,33	-7,93%
Money market funds		**5,77**	**3,78%**	**16,68**	**11,69%**	**10,91**	**189,08%**
	in EUR	3,41	2,23%	9,08	6,36%	5,67	166,21%
	in other currencies	2,36	1,54%	7,60	5,32%	5,24	222,16%
Equity funds		**49,64**	**32,47%**	**38,64**	**27,06%**	**-11,00**	**-22,15%**
	Belgium	1,37	0,89%	1,25	0,88%	-0,11	-8,39%
	Eurozone	7,83	5,12%	6,21	4,35%	-1,62	-20,68%
	Europe	15,70	10,27%	11,57	8,10%	-4,13	-26,32%
	America	5,88	3,85%	4,17	2,92%	-1,71	-29,04%
	Asia	3,41	2,23%	2,32	1,63%	-1,09	-31,99%
	Global	15,05	9,84%	12,46	8,73%	-2,59	-17,19%
	Other	0,40	0,26%	0,66	0,46%	0,26	64,35%
Balanced funds		**52,61**	**34,41%**	**48,64**	**34,06%**	**-3,98**	**-7,56%**
⇒ of which Pension-saving funds		**16,87**	**11,03%**	**16,21**	**11,35%**	**-0,66**	**-3,92%**
⇒ of which CPPI funds		**1,95**	**1,28%**	**2,47**	**1,73%**	**0,52**	**26,43%**
Funds with capital protection		**10,65**	**6,97%**	**10,51**	**7,36%**	**-0,14**	**-1,31%**
1. linked to equity		**8,62**	**5,64%**	**8,67**	**6,07%**	**0,05**	**0,57%**
2. linked to interest rates, loans and currencies		**2,03**	**1,33%**	**1,84**	**1,29%**	**-0,19**	**-9,27%**
Other funds		**0,67**	**0,44%**	**0,43**	**0,30%**	**-0,23**	**-34,83%**
TOTAL		**152,88**	**100,00%**	**142,78**	**100,00%**	**-10,10**	**-6,61%**
Net assets in "Funds of Funds"		**46,06**		**50,14**		**4,08**	**8,85%**

Belgian market of funds: net assets in billions EUR



Market shares of the fund categories (30.09.2015)



Evolution of the Belgian market of funds: net assets in billions EUR

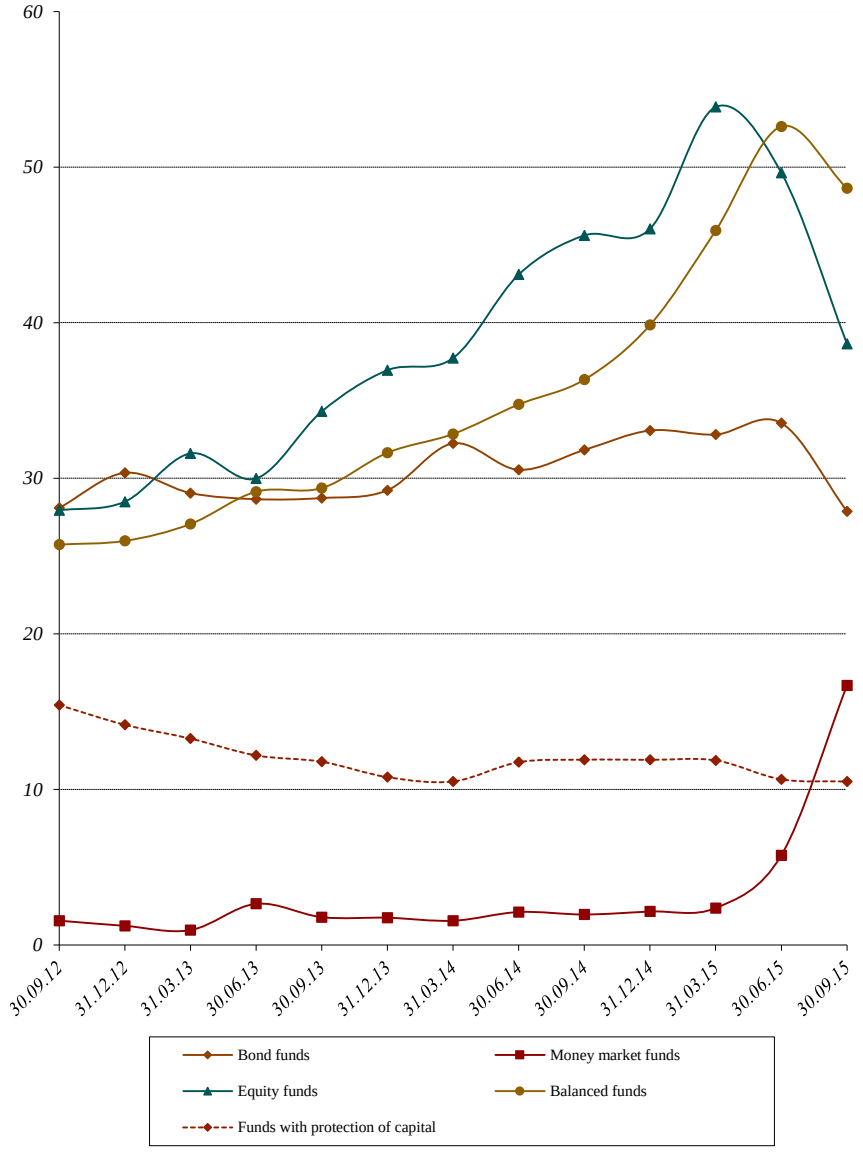


Tableau de bord concernant le 3ème pilier fonds d'épargne-pension

Situation: 30/09/2015

Données ponctuelles

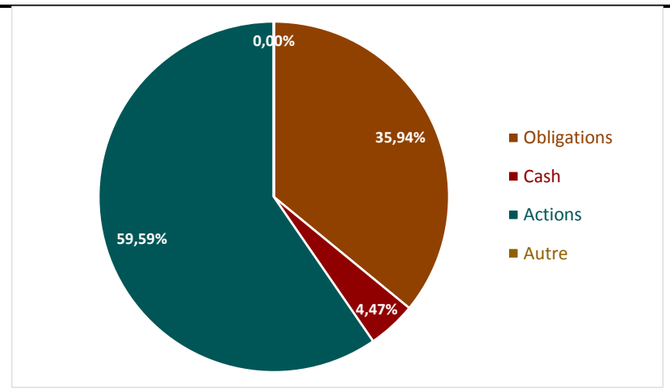
		Absolu	Relatif
--- Fin Q3 2015 ---		**--- Croissance du 01/01/2015 au 30/09/2015 ---**	
Nombre de fonds d'épargne pension	18	0	0,0%
Nombre d'épargnants*	1.472.087	31.088	2,2%
↳ Taille population active*	4.661.300	33.900	0,7%
Actif net commercialisé en Belgique	16.213.063.501	603.121.676	3,9%
--- Durant Q3 2015 ---		**--- Croissance du 01/01/2015 au 30/09/2015 ---**	
Souscriptions***	201.354.323	*753.925.964,30 (estimation)*	
Rachats***	277.476.347	*722.813.383,84 (estimation)*	
↳ Apport net***	-76.122.024	*31.112.580,46 (estimation)*	
--- Fin Q3 2015 ---			
Rendement sur:			
1 an	5,00%		
3 ans	8,50%		
10 ans	3,50%		
Depuis création	7,10%		

Remarques:

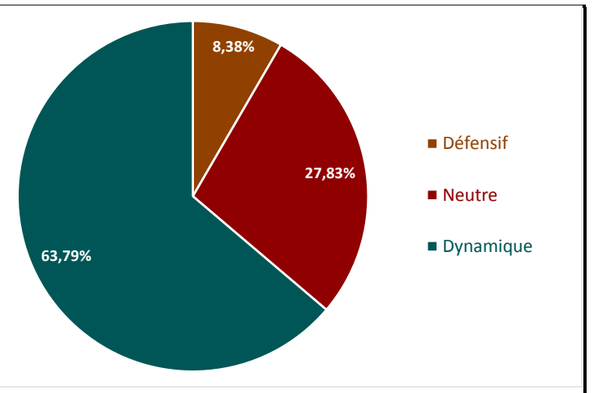
* *Situation au 30/09/2015*

** *Personnes potentielles pouvant bénéficier de la formule de l'épargne-pension*

*** *Incluant les conversions et transferts vers un autre fonds d'épargne-pension*

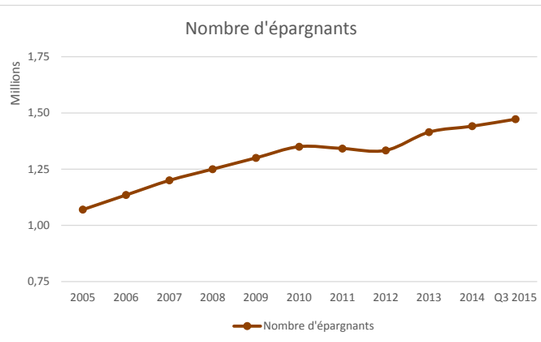


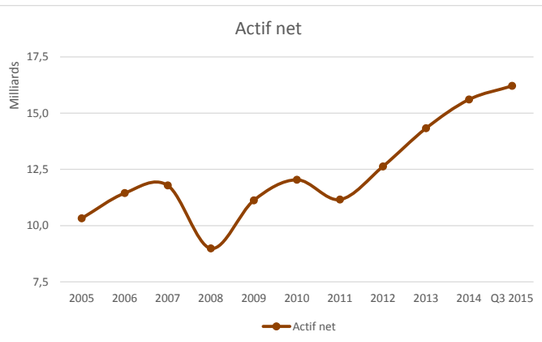
Composition du marché sur base des actifs sous-jacents

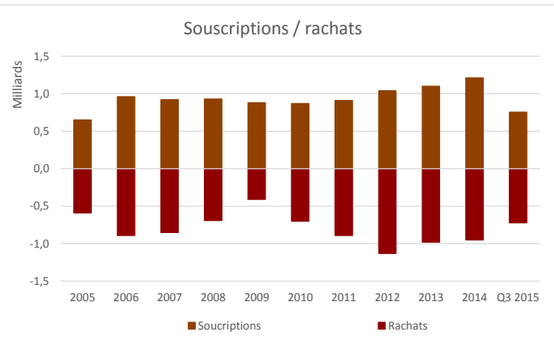


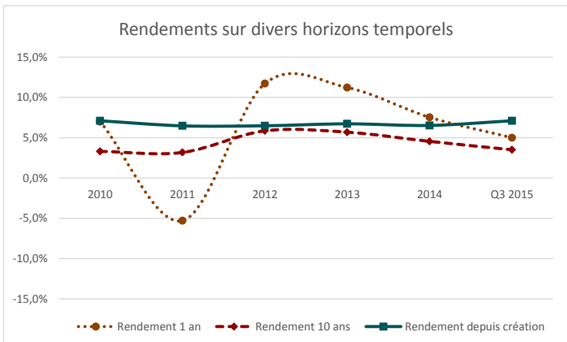
Composition du marché sur base du caractère

Evolutions à long terme

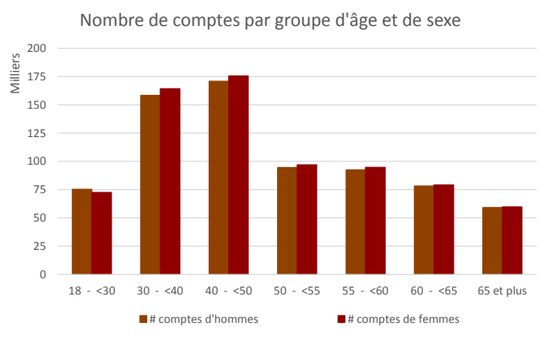


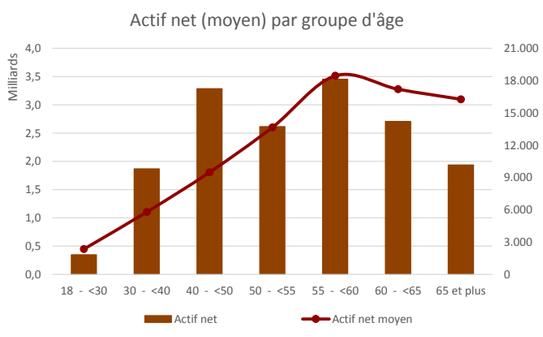


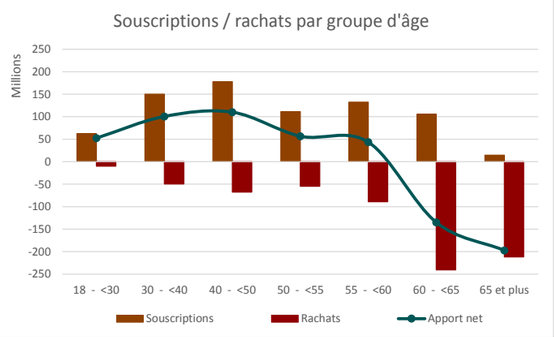


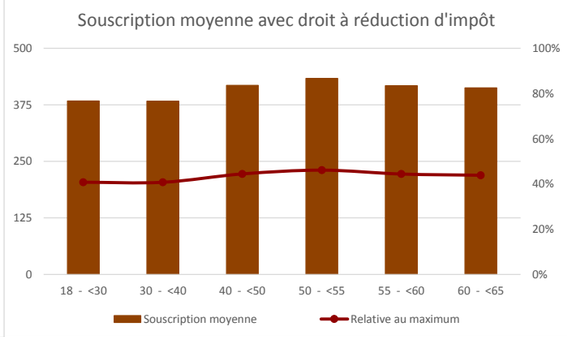


Données démographiques









Contact:

board@beama.be

02/229.65.92 (Président BEAMA: M. Hugo Lasat)

Date de rédaction:

Chiffres provisoires

Etabli le 2 décembre 2015